

Compte-rendu du Conseil Municipal du 2 juillet 2010

Publié par extrait en exécution de l'article L.2121.25 du
Code Général des Collectivités Territoriales.

Date d'envoi de la convocation du Conseil : 25/06/2010

Le 2 juillet 2010, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la Salle Roger Toulouse de Saint-Pryvé Saint-Mesmin, sous la présidence de Monsieur Cousin, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM Thierry Cousin, Carole Turpin, François Nicourt, Benoît Foulon, Catherine Voisin, Agnès Barbanchon, Nicole Joye, David Cypel, Dominique Laurent, Pascal Kwasnik, Alain Montagnier, Edith Rouillé, Laurence Bellais, Sabine Delaroche, Christophe Thauvin, Valérie Baudry, Michel Zabel, Daniel Arnoux, Dany Adam, Pascale Adam, Marie-Claude Harrang, Françoise Gourdin, Yves Clément, Angelo Cerqueira

Absents représentés : M. Jean-Claude Hennequin par M. Thierry Cousin
Mme Magdeleine Baby par Mme Carole Turpin
M. Gilles Gaillard par Mme Pascale Adam
Mme Béatrice Robert par M. Dany Adam

Absent excusé : M. Jean-Christophe Thauvin

Désignation d'un secrétaire de séance

Mme Nicole Joye est désignée à l'unanimité comme secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 21 mai 2010

Le procès-verbal du 21 mai 2010 est approuvé à l'unanimité.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte d'inscrire une nouvelle délibération en urgence (avenant n° 4 à la concession Icade).

Informations réglementaires

- ① Baux de location de logements d'urgence, avenue Arthur Michel
- ② Désignation d'un avocat
- ③ Emprunt

Dénomination de salle municipale

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de dénommer salle « Jacques Baudry » la salle antérieurement nommée « Paul Eluard » à l'espace Jean Zay et réciproquement.

Actualisation des tarifs municipaux

Le Conseil Municipal, par 23 voix pour et 5 contre, se prononce sur les tarifs municipaux 2010-2011, en les ajustant en fonction de l'inflation constatée (1,6 %) sur la période, hors tabac, à compter du 1^{er} septembre 2010.

Indemnisation de stagiaires

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de verser une indemnité de :

- 257,12 € à Stéphanie Simao, présente du 3 au 28 mai 2010, au secrétariat du Maire,
- 1 072,14 € à Charlotte Lecat, présente du 4 mai au 4 août 2010 au service Urbanisme.

Sorties de l'actif : mise à jour de l'inventaire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise conjointement le Maire, ordonnateur des dépenses et des recettes, et le Trésorier Principal d'Orléans Municipale, à effectuer chacun pour ce qui le concerne, les écritures de sorties et de régularisation de l'actif.

Avenant à la convention d'objectifs et de financement d'une prestation de service – Halte-garderie « La Farandole »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention à intervenir avec la CAF sur les contrats d'objectifs de la crèche familiale (nouveaux modèles imposés par la CNAF) qui portent le taux de régime général à 100 %.

ZAC du Clos Aubert – Avenant n° 4 à la concession d'aménagement

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité :

- de reporter au 31 décembre 2010 la date de réalisation des conditions suspensives prévues initialement au plus tard le 31 décembre 2008,
- autorise le Maire à signer l'avenant n° 4 à la concession d'aménagement de la ZAC du Clos Aubert.

Acquisition d'un alignement – Rue de Bel Air

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- accepte la cession gratuite, de M. Breton, des parcelles cadastrées section AK n° 639, 650, 682 et 648 représentant une surface globale de 482 m² et correspondant à des alignements rue de Bel Air et rue des Plantes,
- autorise le Maire à signer tout document afférent à cette cession.

Acquisition d'un alignement – Rue du Gros Raisin

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- accepte la cession gratuite, par Bâtir Centre, d'une partie de la parcelle cadastrée section AD n° 269 soit 29 m², correspondant à un alignement sur la rue du Gros Raisin,
- autorise le Maire à signer tout document relatif à cette cession.

Cession de terrain à SFR – Rue des Déportés

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- accepte la cession à SFR, d'une partie de la parcelle cadastrée section ZL n° 10, soit environ 70 m², située rue des Déportés, moyennant le prix de 13 000 € HT,
- autorise le Maire à signer tout document afférent à cette cession.

Convention de mise à disposition – Parcelle cadastrée section AH n° 54 – Route de St Mesmin

Le Conseil Municipal, par 22 voix pour et 6 contre, autorise le Maire à signer la convention de mise à disposition au profit de la SAS du Martroi et tout document y afférent.

Service public de l'eau – Rapport du délégataire du service de l'eau

Le Conseil Municipal, par 27 voix pour et 1 abstention, approuve le rapport du délégataire du service de l'eau pour l'année 2009.

Subvention à l'association « The Grenouilles »

Le Conseil Municipal, par 26 voix pour et 2 non participations (M. Gaillard et Mme Baby), autorise le versement d'une subvention de 900 € à l'association The Grenouilles.

Convention avec l'association La Main dans la Main

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention de partenariat entre la ville et l'association La Main dans la Main pour la présentation de « Passerelle des Arts » du vendredi 16 au mercredi 21 juillet 2010.

Prochain conseil municipal, salle Roger Toulouse :
vendredi 23 juillet 2010 à 20 h 30.

Pour extrait certifié conforme,
A St Pryvé St Mesmin, le 2 juillet 2010
Le Maire,
Thierry COUSIN